



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° : 2023/26**

**Réunion du 28 mars 2023 à 19h00  
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 21/03/2023

Date d'affichage : 21/03/2023

Nombre de Conseillers :

**En exercice : 29**

**Présents : 22**

**Votants : 25**

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Pascal COLSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN et M. Hubert RENOLLET

Excusés avec pouvoir de vote : M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD ; M. Frédéric MULLER donne pouvoir de vote à Mme Martine BAUDART et Mme Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Claude BERGERY

**OBJET : TARIFS 2023 DE DEROGATIONS SCOLAIRES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-22 ;

Vu l'article L212-8 du Code de l'Education qui prévoit : lorsque les écoles maternelles ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence ;

Vu l'avis favorable remis par la commission des Affaires scolaires en date du 13/04/2023 ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE :**

- D'APPROUVER le tarif de 809.29€ par enfant, par an, soit 22.48€ par enfant par semaine à compter de la rentrée scolaire 2023 et pour l'année scolaire 2023/2024
- AUTORISER, le cas échéant, le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir nécessaires à l'application de cette décision

Le Maire,

Yann DUGARD



La Secrétaire de séance,

Marie Claude BERGERY

